



Déclaration de la CGT-éduc'action Créteil

22 janvier 2012

Groupe de travail barèmes PLP

mouvement inter-académique 2012/2013

Le mouvement 2013 est toujours impacté par les 80 000 suppressions de poste du gouvernement précédent, impact très négatif sur les possibilités de mutation des collègues. Les 7 358 emplois créés à la rentrée 2013 ne sont pas à la hauteur des besoins. Les recrutements ne permettent même pas de rattraper le taux d'encadrement de 2011.

Pour l'académie de Créteil, la création annoncée de 80 postes en lycée professionnel ne couvre même pas le déficit de poste dû au non-respect des horaires réglementaires pour les classes de bac pro. En effet la CGT éduc'action Créteil estime à 200 équivalents poste le nombre d'heures de dédoublement manquant dans l'académie au regard de ce qui est prévu dans la loi. Cette situation est intolérable, le rectorat doit respecter la loi ! La CGT éduc'action dénonce avec force la discrimination territoriale que subissent les élèves des lycées professionnels une académie déjà en grande difficulté. Pour nous, la logique doit être tout autre : il faut donner plus à ceux qui ont le moins.

Les demandes de mutation inter-académique stagnent (767 participant contre 765 en 2012, 797 participants en 2011, 873 en 2010 et même 958 en 2009) après une baisse de 9 % l'année 2011. Alors même que les stagiaires représentent 18% des participants (143 stagiaires). 39% des participants au mouvement inter concernent les disciplines générales (Lettres-H.G, Maths-Sciences, Lettres-Langues...) et 30% les 3 seules disciplines du tertiaire (Comptabilité, Secrétariat et Vente).

Seulement 11% des demandes concernent l'académie de Créteil et 82% concernent la province en premier vœu, hors région parisienne. 44% des stagiaires font les vœux de changer d'académie. Les conditions de travail ont été dégradées par les suppressions de poste effectuées dans une académie ne bénéficiant déjà pas des moyens nécessaires pour mener à bien les missions d'enseignement et de réussite de toutes et tous. La conséquence ? le manque d'attractivité d'une académie jugée difficile, dans une région où le coût de la vie et les difficultés à se loger se font cruellement sentir alors que le point d'indice est gelé.

Concernant les mutations vers les autres académies, les collègues doivent être informés sur les capacités d'accueil des académies pour lesquelles ils postulent. L'opacité dans laquelle le ministère maintient les personnels sur les soldes qui attestent des possibilités réelles d'entrée dans les académies, est préjudiciable aux enseignants qui veulent formuler leurs vœux. L'information du ministère est bien trop tardive.

Le mouvement inter-académique 2013 poursuit les logiques antérieures de déstabilisation du mouvement national de mutation et d'affectation. Nous continuons à exiger le retour à un mouvement national en un seul temps pour tout le second degré.

Concernant les collègues en demande de priorité handicap, leur situation est de plus en plus dramatique. La bonification, difficile à obtenir, ne leur assure même pas, lorsqu'ils l'ont, de pouvoir quitter notre académie.

En cette période de mutation, importante pour la suite de la carrière de bon nombre de collègues, la CGT éducation Créteil s'inquiète particulièrement du sort de certains personnels :

Celui des exclus de ce mouvement : les plus de 3 200 personnels non -titulaires enseignants, CPE et COP que compte l'académie. La loi du 12 mars 2012, avec 6 600 titularisations annoncées pour 37 000 contractuels dans l'Education nationale, est largement insuffisante. Un réel plan de titularisation reste à l'ordre du jour.

Celui de ceux pour qui c'est la première participation au mouvement, les stagiaires, qui, avec seulement 3h de décharge (pour celles et ceux qui ont eu cette décharge...), ont encore connu une entrée dans le métier catastrophique. Le déroulement du second concours de juin 2013 et les emplois d'avenir enseignant tracent les contours d'une entrée dans le métier sous le signe de la précarité..

Celui de celle et ceux qui ne peuvent encore bénéficier de la bonification pour « enfant à charge » à égalité avec leur collègue hétérosexuel. Nous avons, là, un exemple très concret des conséquences des discriminations que subissent les personnels LGBTI.

Celui des collègues de la filière Gestion Administrative qui voit avec inquiétude se réduire les capacités d'accueil de leur filière. 4 fermetures sont encore proposées à la rentrée 2013. Il est inadmissible que les collègues reçoivent par courrier des sollicitations de reconversion. Les réformes successives ont fortement fragilisé cette filière qui pourtant accueille 20% des entrants de collège en bac professionnel. Il est urgent de redonner une nouvelle attractivité à cette filière ainsi que de nouvelles perspectives aux collègues.

La situation des TZR reste problématique. Rappelons qu'être TZR est souvent imposée, car obtenu à l'intra par extension. C'est donc une mission complètement dénaturée et qui n'est plus valorisée depuis 2004. Leurs conditions d'emploi s'aggravent d'année en année. La création de 115 emplois de remplacement est insuffisante. Nous craignons fortement que ces emplois soient réservés au admissible du concours exceptionnels. Précaires ils devront de plus affronter une situation professionnelle instable et difficile.

Mais au-delà c'est bien toute la profession qui est inquiète de l'avenir de l'enseignement professionnel particulièrement mis à mal. Malgré son bilan négatif souligné par un rapport de décembre de l'inspection général, le bac pro 3 ans est maintenu et avec lui la généralisation des CCF. L'apprentissage semble prendre de plus en plus le pas sur la formation initiale en filière professionnel. la mixité des publics (mélange d'élèves en formation initiale et en alternance dans une même classe) s'installe dans le paysage. Le projet de loi sur la refondation de l'école, qui prévoit de confier aux Régions l'élaboration des cartes de formation et la définition des missions confiées aux CIO et aux CO-Psys, est inacceptable. Il l'est également quand il allonge encore les périodes de formation en entreprise, celles-ci passant de 22 à 24 semaines en bac pro. Non content de ne rien faire pour revenir sur les contre réformes précédentes, l'actuel gouvernement semble bien décider à continuer le travail.

Pour La CGT éduc'action Créteil L'enseignement professionnel est plus que jamais menacé. Elle se donne, donc, pour tâche de mobiliser l'ensemble de la profession dans l'unité syndicale la plus large pour créer un rapport de force permettant de gagner une véritable politique au service de l'éducation et de son personnel. Elle participera à la journée de grève et de manifestation du 31 janvier avec toute la fonction publique. Elle est engagée pour réussir une mobilisation de monde de l'éducation en février.